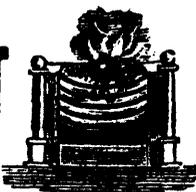


LE COIN DU FEU,

RECUEIL DE LECTURES



AMUSANTES ET INSTRUCTIVES

VOL. I.

SAMEDI, 27 MARS 1841.

No. 19.

SOMMAIRE DES MATIERES.

GEORGES, (suite) ; REVUE DES MODES DE PARIS ; LE TRIOMPHE D'UNE FAUSSE NOTE ; L'ENFER EST MORT.

GEORGES.

LE CHATEAU DE ROQUEVILLE

[SUITE.]

M. Thévenet était un homme d'environ cinquante ans. Il avait, comme presque tous les gens de sa profession, un esprit exact, calme, pénétrant et fertile en ressources. Sa réputation de probité était si bien établie, que les paysans normands lui auraient confié leur fortune sans reçu : c'était tout dire. Depuis ses débuts dans le notariat, il faisait les affaires du marquis de Roqueville. Celui-ci, toutes les fois qu'une proposition de vente ou d'achat lui était adressée, disait simplement à son notaire : "Croyez-vous qu'il conviendrait de faire telle chose ?" A quoi M. Thévenet répondait : "Je prendrai des informations, puis, nous verrons," et tout était dit ; le marquis ne s'en occupait plus ; il avait raison, car M. Thévenet connaissait bien le pays et les hommes, deux précieuses qualités pour un notaire, et surtout un notaire qui exerce en Normandie.

—Eh bien ! Thévenet, dit le marquis avec une triste anxiété, où en sommes-nous ?

—J'arrive de Rouen à l'instant même, répondit le notaire ; depuis deux jours je n'ai pas quitté M. Gribet, votre avoué ; nous avons vu les juges, le président, le procureur-général. . .

—Eh bien ! achevez, Thévenet, dit le marquis en s'efforçant d'être calme.

—Eh bien ! M. le marquis, le succès est douteux, très-douteux. . . et je crois, moi, que nous perdrons. . .

L'honnête notaire prononça ces paroles d'une voix plus basse. On sentait combien il lui en coûtait de déclarer de si douloureuses vérités à son client.

A cette terrible déclaration, le marquis passa une main sur son visage comme pour dissimuler la pâleur qui lui montait au front. Thérèse et son fils vinrent près de lui, et dirent ensemble :—

Mon père ! mon bon oncle ! du courage, tout n'est pas encore désespéré !

Le notaire laissa passer ce premier mouvement d'inquiétude et d'abattement, puis il reprit :— J'ai vu aussi les messieurs de Roqueville-Bearn.

—Ah ! dit le marquis d'une voix amère, ils ont le cœur plein d'espoir, eux ! ils marchent le front haut.

—Au contraire, ils ont peur, répondit M. Thévenet avec un demi sourire ; maître Gribet et moi nous les avons tenus en conférence pendant trois heures.—Il entend bien les affaires, ce Gribet ! dit le notaire, comme se parlant à lui-même, tandis que les trois personnes réunies autour de lui le regardaient dans une attente pleine d'anxiété.—Oui, reprit-il, les messieurs de Roqueville-Bearn ont peur ; et la preuve, c'est qu'ils songent à un arrangement.

—Un arrangement ! interrompit le marquis, en est-il de possible entre nous ? Non, Thévenet, non.

—Celui qu'on vous propose, M. le marquis, ne va pas à moins qu'à vous laisser toute votre fortune.

Que voulez-vous dire, Thévenet ? interrompit le marquis avec un profond étonnement. Par quel moyen ?

—Ceci regarde surtout M. le comte, dit gravement le notaire en se tournant vers Georges ; et avant de m'expliquer, je dois lui remettre d'abord sous les yeux toutes les circonstances de ce désastreux procès. Mme la comtesse de la Salle, arrière-cousine de M. le marquis de Roqueville, est morte le 8 juillet 18. . ., laissant une succession évaluée à plus d'un million, M. le marquis était son héritier de droit, et il entra en possession sans contestation ni obstacle. On s'y attendait ; il était le plus proche parent de Mme de la Salle. Il y avait peut-être une autre raison aussi concluante ; il l'avait soignée et supportée pendant dix ans ! Celle-là n'a pas grande valeur aux yeux de la loi, mais elle compte dans l'opinion publique.

M. le marquis succéda donc. Il y a vingt-six ans de cela ; vous étiez à peine né, Monsieur le comte. Les Roqueville-Bearn, vos cousins, issus de germains, crièrent bien un peu ; non pas